l'Instant Immobilier

BAREME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er Janvier 2025

VENTE (1)				
Montant de la vente				Honoraires TTC (2)
DE	0 €	à	29 999 €	5 000€
DE	30 000 €	à	49 999 €	10 %
DE	50 000 €	à	59 999 €	9,5 %
DE	60 000 €	à	69 999 €	9 %
DE	70 000 €	à	79 999 €	8,5 %
DE	80 000 €	à	89 999 €	8 %
DE	90 000 €	à	99 999 €	7,5 %
DE	100 000 €	à	119 999 €	7 %
DE	120 000 €	à	149 999 €	6,5 %
DE	150 000 €	à	199 999 €	6 %
DE	200 000 €	à	249 999 €	6,25 %
DE	250 000 €	à	299 999 €	6,00 %
DE	300 000 €	à	349 999 €	5,75 %
DE	350 000 €	à	399 999 €	5,50 %

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables reste celui du mandat principal.

(1) Honoraires à la charge de l'acquéreur. (2) Calculés selon le prix de vente.